A. Le *collier* (*fig.* 252, 253 et 254) est un har-

Fig. 252.

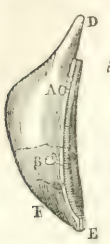



Fig. 253.

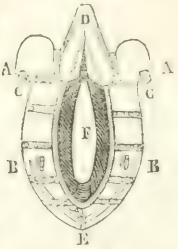
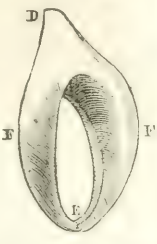



Fig. 254.




nais à jour, ovalaire, qui entoure exactement l'extrémité inférieure de l'encolure et se prolonge de chaque côté sur les épaules. Il est formé de deux parties principales, les *coussins* et les *attelles*.

Les coussins F sont deux bourrelets qui ont pour base profonde des tiges de paille étroitement réunies et serrées de manière à former un faisceau résistant; du côté interne, la toile ou le cuir qui les revêt est rembourré par des crins ou de la laine destinés à rendre plus doux leur contact avec le corps de l'animal. Réunis l'un à l'autre inférieurement, suivant une courbe qui ceint le bord inférieur de l'encolure, ils font supérieurement leur jonction à angle très-aigu, et se prolongent au-dessus du sommet de cet angle en un cône D, nommé *tête du collier*. On reconnaît à ces coussins deux faces et deux bords. La face interne est arrondie et souple au toucher; la face externe présente, sur son bord antérieur, une saillie cylindrique qui suit tout le contour du collier, dont elle forme la *verge;* en arrière de cette verge elle offre une rainure profonde destinée à loger les *attelles*, et enfin derrière cette rainure, les coussins présentent un renflement qui la limite. — Le bord antérieur est droit et parallèle à la verge, le bord postérieur, mieux garni et plus épais, décrit une courbe dont la convexité est postérieure: du reste, la forme de cette courbe varie comme nous l'indiquerons ailleurs, suivant le service du tirage auquel est employé l'animal.

Les *attelles* du collier (A B) peuvent être de bois ou de fer; elles ont pour usage principal de donner attache aux traits.

Les attelles de bois sont deux planches fixées verticalement par leur bord interne concave, dans les rainures des coussins. Leur extrémité supérieure dont la forme varie suivant les pays, est rejetée en dehors de chaque côté de la tête du collier, et reçoit le nom d'*oreilles;* elles sont toujours munies d'anneaux dans lesquels passent les rênes.

La partie de l'attelle qui correspond au milieu de l'épaule est percée d'une ouverture rectangulaire, destinée à loger une forte courroie repliée en arrière, en une anse ou *bracelet* B dans laquelle s'attachent les traits. La partie inférieure de l'attelle, recourbée en sens inverse de la partie supérieure, est unie à l'attelle opposée d'une manière fixe ou mobile; dans le premier cas, les attelles sont réunies, soit au moyen d'une courroie passée dans des ouvertures dont elles sont percées, soit au moyen d'une lame de fer vissée sur l'une et l'autre; dans le second cas, le collier est dit *coupé*, et les deux attelles, susceptibles de s'écarter l'une de l'autre, sont maintenues rapprochées, lorsque le collier est en place, au moyen d'une tige de fer qui passe de l'une à l'autre.

Les attelles de fer sont formées simplement par une tige de fer cylindrique, à laquelle on imprime la courbure ovalaire du collier, et qu'on loge dans la rainure. Elles n'ont pas d'oreilles, et portent seulement deux anneaux de chaque côté, l'un en haut pour le passage des guides, l'autre au niveau du milieu de l'épaule pour l'attache des traits.

On a coutume de recouvrir la tête du collier d'une housse de peau de mouton, ou simplement de cuir tanné et verni, pour empêcher, dans les temps pluvieux, les coussins de s'imbiber d'eau et de se détériorer. Cette housse, en se prolongeant sur le dos de l'animal, le protége contre la pluie et le soleil.

*Anatomie des régions sur lesquelles porte le collier.* Le collier s'applique à la partie postérieure de l'encolure, en avant des épaules, du garrot et du poitrail; il appuie de chaque côté, par ses coussins, sur les masses musculaires saillantes qui revêtent et protégent le rayon osseux de l'épaule (*scapulum*), et l'articulation de cette région avec le bras (pointe de l'épaule). En haut il se trouve en rapport, à l'angle de jonction de ses coussins, avec le bord supérieur de l'encolure, qui a pour base anatomique un tissu de nature fibro-graisseuse, et une production ligamenteuse de couleur jaune étendue de la nuque au garrot (ligament cervical); enfin, en bas, le collier se trouve dans la plan médian, au-dessus de l'appendice antérieur du sternum, en rapport avec le conduit aérien à son entrée dans la poitrine et de chaque côté, avec les gros vaisseaux, carotides et jugulaires, qui envoient le sang au cerveau et le ramènent au cœur.

Il résulte de cet aperçu que, sur les parties supérieures des épaules, le collier ne se trouve en contact avec aucun organe essentiel, et que sa pression ne peut avoir aucune conséquence fâcheuse, puisque le rayon osseux, qui seul pourrait en souffrir, est suffisamment protégé par les coussins musculaires. Mais il n'en est pas de même pour les parties inférieures de ces régions, pour le garrot et pour le poitrail; et en effet, la pression trop forte du collier au-dessus de la pointe de l'épaule peut non-seulement gêner la liberté des mouvemens de ce rayon, mais encore en excorier la peau, et faire développer dans son tissu des tumeurs difficilement curables; le contact du collier sur le bord supérieur de l'encolure peut occasionner des blessures que la présence du ligament cervical rend longtemps rebelles à la guérison; enfin, les compressions exercées sur le conduit aérien et sur les gros vaisseaux dont nous avons parlé, peuvent être suivies d'accidens très-funestes.

De là découlent des indications pour la confection du collier que nous donnerons plus tard, en énonçant les règles qui doivent y présider.

B. Des *traits*. Les traits sont les liens qui unissent le collier à la voiture : ils ont pour usage de transmettre le mouvement du moteur animé à la résistance qu'il doit déplacer. Placés de chaque côté du corps de l'animal, ils